



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY**

Date de la convocation : 15 mars 2024

Afférents au CM : 11

Présents : 8

Votants : 10

**SÉANCE DU 29 MARS 2024**

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le 29 mars 2024, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

**PRÉSENTS :** Marie-Thérèse GIRY, Carole PALLANCHE, Sergio FERNANDES-RIOS, Aurélie THOMAS, Cédric SOUCHON, Jonathan JACQUET, Hubert COUDOUR, Delphine JACQUET

**POUVOIR :** Mireille BROTTES représentée par Hubert COUDOUR, Ophélie BERNARD représentée par Aurélie THOMAS

**ABSENT :** Clément VERNIN

**SECRÉTAIRE :** Carole PALLANCHE

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DIRECTE LOCALE POUR 2024**

Par délibération du 24 février 2023, le Conseil Municipal avait maintenu les taux des impôts à :

TFPB : 24.55 %

TFPNB : 36.87 %

THRS : 4.83 %

La Loi de Finances 2024 permet aux collectivités dont le taux de TH est inférieur à 9.79 % de l'augmenter, indépendamment des autres taxes sous conditions. Pour la commune de Cezay, une augmentation de 0.653 points est possible, portant le taux à 5.48 %.

Il est proposé, suite à ces informations, d'augmenter le taux d'imposition de TH par rapport à 2023 et de le porter à 5.48 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'augmenter le taux d'imposition de TH par rapport à 2023 et de le porter à 5.48 % avec 9 voix pour et 1 voix contre.

**MONTBRISON**

Date de réception de l'AR: 02/04/2024

042-214200354-DE\_011\_2024-DE

Concernant les taux de TFPB et TFPNB, deux propositions d'augmentation sont faites. L'une de 0.05 point et l'autre de 0.10 point.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux de TFPB et TFPNB par rapport à 2023 avec 8 voix pour une augmentation de 0.05 point, 1 voix pour une augmentation de 0.10 point et 1 voix contre et de les porter à :

TFPB : 24.60 %

TFPNB : 36.92 %

Nombre de voix pour : 9

Nombre de voix contre : 1

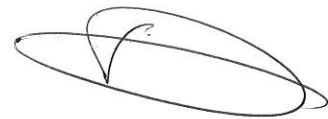
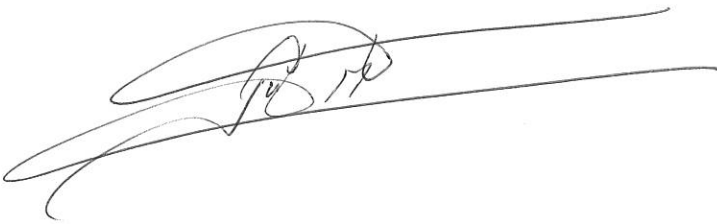
Nombre d'abstention : 0

Résultat : adoptée

À Cezay, le vendredi 29 mars 2024

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

La Secrétaire, Carole PALLANCHE



MONTBRISON

Date de reception de l'AR: 02/04/2024

042-214200354-DE\_011\_2024-DE